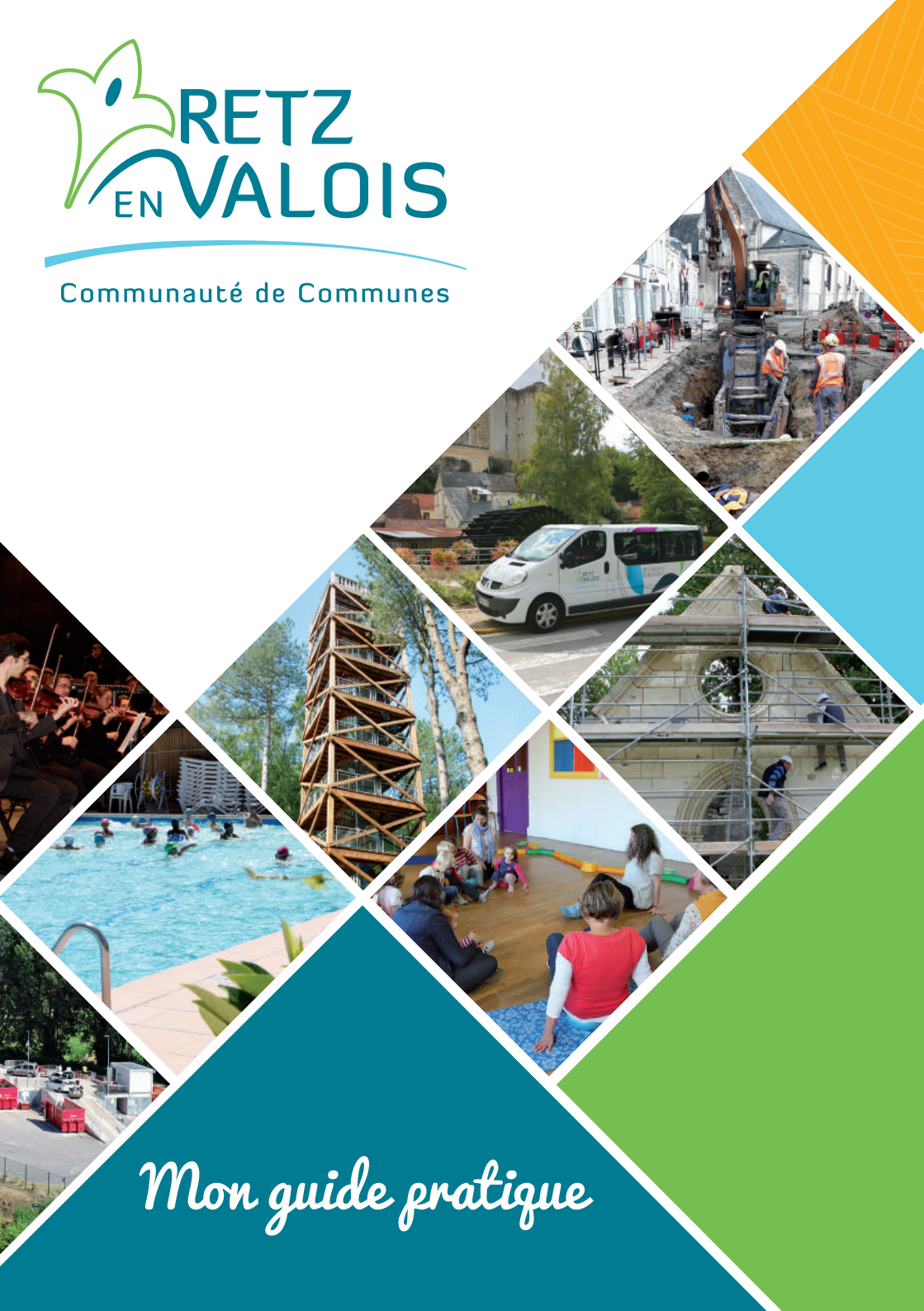




Communauté de Communes



Mon guide pratique

Mon guide pratique

S O M M A I R E

La Communauté de Communes Retz-en-Valois

	Présentation.....	p2
	Les compétences.....	p3
	Le Conseil Communautaire.....	p4
	Le bureau.....	p5
	Organigramme.....	p6
	Localiser les différents services.....	p7

Les services administratifs

	Siège social.....	p8
	Développement économique.....	p10
	Antenne de Vic-sur-Aisne.....	p11
	Pôle Aménagement du territoire.....	p12

Les Services techniques

	Assainissement, voirie et bâtiments.....	p14
	Déchets et déchèteries.....	p15

Petite enfance et jeunesse

	Le Relais Assistants Maternels (RAM).....	p16
	Le service enfance-jeunesse.....	p17

Tourisme et loisirs

	L'office de tourisme intercommunal.....	p18
	L'école de musique.....	p19
	La piscine.....	p19

Transport Villéo-Retzéo

	Transport urbain et interurbain.....	p20
	Transport à la demande (TAD).....	p21



Mon guide pratique

L'édito du Président

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser cette nouvelle brochure : le guide pratique de votre Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV).

Tous les services vous y sont présentés : administration, aménagement du territoire, gestion des déchets, tourisme, culture, sport, enfance-jeunesse... Ainsi, vous saurez tout du fonctionnement et des missions de votre collectivité. Grâce à ce guide, nous espérons faciliter vos échanges au quotidien avec les agents intercommunaux et permettre à chacun d'entre vous de mieux connaître et d'appréhender notre territoire.

Alexandre de Montesquiou
Président de la CCRV,
Maire de Montgobert

Présentation de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Le nom de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a pour ambition de mettre en lumière un territoire historique et ses richesses naturelles. Le ru de Retz y prend sa source et le traverse, tandis que la forêt du même nom offre un écrin de verdure à ses habitants ; Le terme « Valois » fait, quant à lui, référence à l'ancien duché de Valois, dont la CCRV occupe aujourd'hui la partie axonaise.

Véritable pôle intermédiaire entre Soissons, Crépy-en-Valois et Château-Thierry, la Communauté de Communes Retz-en-Valois répond aux différents enjeux que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, la protection de l'environnement, le maintien du cadre de vie et des services à la population.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

54 communes



29 643 habitants



537 $\uparrow$ km²



1 Président

10 Vice-présidents

10 membres de bureau

82 Conseillers communautaires



10 sites pour
près de **100** agents impliqués



Une localisation proche des grands pôles

Riche de son patrimoine architectural et de sa forêt

35 min.
Roissy-Charles de Gaulle



1 h Paris et
Reims



1 h 25
Amiens

1 h 50
Lille



13 000



Compétences de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Les compétences de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) se déclinent en compétences obligatoires et supplémentaires.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. **Aménagement de l'espace communautaire.**
Cela concerne par exemple le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui remplace l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.
2. **Actions de développement économique.**
Les zones d'Activité, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent notamment dans ce domaine.
3. **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
(une aire à Villers-Cotterêts).
4. **Collecte et traitement des déchets des ménages.**
5. **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (GEMAPI).
6. **Assainissement collectif et non collectif.**
7. **Eau potable.**

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

8. **Protection et mise en valeur de l'environnement.**
9. **Politique du logement et du cadre de vie.**
10. **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.**
11. **Équipements culturels et sportifs.**
12. **Actions sociales** (RAM, chantiers d'insertion, épicerie sociale...).
13. **Création et gestion de maisons de services au public.**
14. **Coordination et accompagnement d'une politique enfance-jeunesse.**
15. **Réseaux et services locaux de communications électroniques.**
16. **Organisation du transport collectif.**

Suivez toute l'actualité de votre Communauté de Communes sur son site :

www.cc-retz-en-valois.fr

Comment fonctionne la CCRV ?

Présentation du Conseil Communautaire

Comment sont élus les 82 conseillers de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) ?
Quel est leur rôle ?

Le mode de scrutin varie en fonction du nombre d'habitants dans la commune.

• Dans les communes de plus de 1 000 habitants (4 communes sur le territoire de la CCRV)

Sur le même bulletin de vote figurent les candidats au conseil municipal et, parmi eux, ceux qui sont « fléchés »¹ pour siéger également au Conseil communautaire. Les listes sont paritaires (femme/homme).

Pour représenter ces 4 communes, 32 Conseillers communautaires (2 pour Ambleny, 4 pour La Ferté-Milon, 3 pour Vic-sur-Aisne et 23 pour Villers-Cotterêts), ont ainsi été élus au suffrage universel direct dès le premier tour, en même temps que les Conseillers municipaux, pour toute la durée du mandat.

• Dans les communes de moins de 1 000 habitants (50 communes sur le territoire de la CCRV)

Il n'y a pas de « fléchage »¹ concernant les Conseillers communautaires. Les électeurs peuvent procéder au panachage pour élire leurs représentants communaux.

À l'issue de l'installation du Conseil municipal, leurs représentants à l'intercommunalité sont désignés parmi les Conseillers municipaux élus, en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers). Chacune des 50 communes de la CCRV dispose ainsi d'un siège de titulaire et de suppléant au sein du Conseil communautaire.

¹ Fléchés/Fléchage : les élus qui siègeront au Conseil communautaire sont indiqués sur les bulletins de vote distribués.

Le Conseil Communautaire



Présentation du bureau

Le bureau est composé du Président, de 10 Vice-Présidents et de 10 autres membres. Son rôle principal est l'application et le suivi des décisions prises lors des Conseils communautaires mais il peut être amené, selon les délégations votées par les Conseillers, à prendre lui-même des décisions.



Alexandre
de MONTESQUIOU



Jean-Pascal
BERSON



Céline
LE FRÈRE



Franck
BRIFFAUT



Nicolas
REBEROT



Vincent
PHILIPON



Thierry
GILLES



Yveline
DELVAL



Gilles
DAVALAN



Benoît
DAVIN



Rémi
VANLERBERGHE



Nathalie
GAUTIER



Olivier
BIZOUARD



Christine
OLRY



Denis
MAURICE



Christelle
JULLIEN



Jeanne
DOYEZ-ROUSSEL



Monique
BRUYANT



Benoît
LÉTRILLART



Chantal
MOUNY



Lisiane
DESCAMPS

Composition du bureau communautaire

Alexandre de MONTESQUIOU

Président

Maire de Montgobert

Jean-Pascal BERSON

1^{er} Vice-Président

Maire de Dommiers
Chargé de l'Aménagement du territoire et des partenariats supra-communautaires

Céline LE FRÈRE

2^{ème} Vice-Présidente

Maire de La Ferté-Milon
Chargée du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Franck BRIFFAUT

3^{ème} Vice-Président

Maire de Villers-Cotterêts
Chargé du Développement Économique

Nicolas REBEROT

4^{ème} Vice-Président

Maire de Ressons-le-Long
Chargé de l'Habitat et de la cohésion sociale

Vincent PHILIPON

5^{ème} Vice-Président

Maire de Chouy
Chargé des Transports, de la voirie, et des travaux

Thierry GILLES

6^{ème} Vice-Président

Maire de Puisseux-en-Retz
Chargé de la Communication et des Ressources Humaines

Yveline DELVAL

7^{ème} Vice-Présidente

1^{ère} adjointe de Vic-sur-Aisne
Chargée de l'Économie circulaire et de l'énergie

Gilles DAVALAN

8^{ème} Vice-Président

Maire de Longpont
Chargé des Finances

Benoît DAVIN

9^{ème} Vice-Président

Maire de Mortefontaine
Chargé du Petit et Grand cycle de l'Eau (Eau potable, GEMAPI et Assainissement)

Rémi VANLERBERGHE

10^{ème} Vice-Président

1^{er} adjoint de Viviers
Chargé de l'Enfance-jeunesse et du Sport

Membres du bureau

Nathalie GAUTIER

Maire de Troësnes

Olivier BIZOUARD

Maire de Macogny

Christine OLRY

Maire de Oigny-en-Valois

Denis MAURICE

Conseiller municipal « Les Citoyen(ne)s Cotterézien(ne)s » à Villers-Cotterêts

Christelle JULLIEN

Maire de Louâtre

Jeanne DOYEZ-ROUSSEL

Conseillère municipale « Les Citoyen(ne)s Cotterézien(ne)s » à Villers-Cotterêts

Monique BRUYANT

Maire de Cœuvres-et-Valsery

Benoît LÉTRILLART

Maire de Cutry

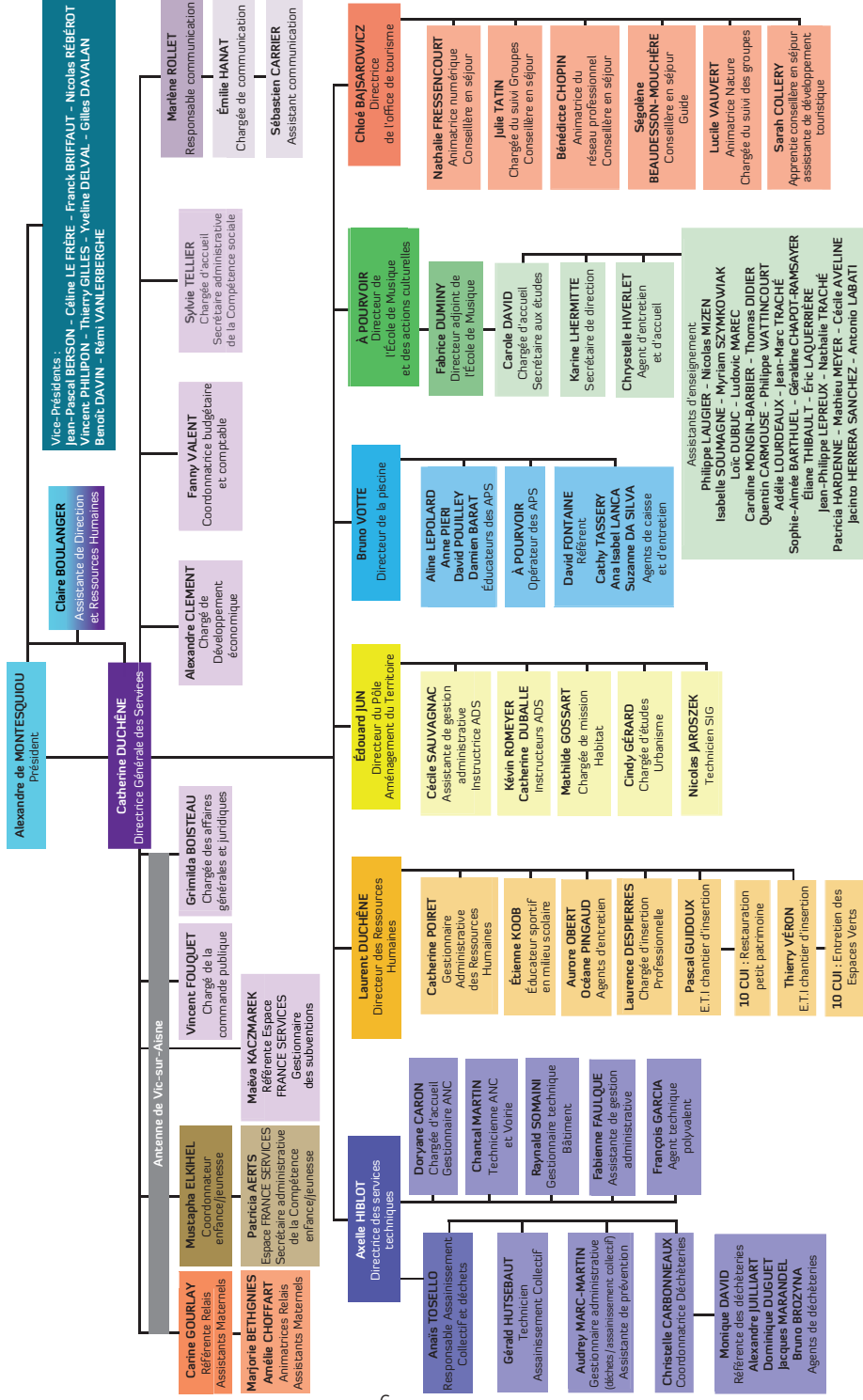
Chantal MOUNY

Maire de Montigny-Lengrain

Lisiane DESCAMPS

Conseillère municipale à Ambleny

ORGANIGRAMME



localiser les différents services de la CCRV



 Siège social
9 rue Marx Dormoy
02600 Villers-Cotterêts

 Office de tourisme
6 place Aristide Briand
02600 Villers-Cotterêts

 RAM et Piscine
Rue Alfred Juneaux
02600 Villers-Cotterêts

 Pôle ADT
35 rue du Général Leclerc
02600 Villers-Cotterêts

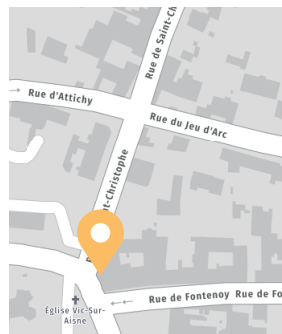
 Agence Villéo - Retzéo
34 Boulevard Milet
02600 Villers-Cotterêts

 École de musique
Place de l'école
02600 Villers-Cotterêts

 Services Techniques
1 impasse du Chenois
02600 Villers-Cotterêts

 Antenne de Vic-sur-Aisne
2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 Vic-sur-Aisne

Antenne de Vic-sur-Aisne



Siège social de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Plusieurs services se situent au siège de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV).
Vous y trouverez :



L'administration générale

Le service assure le traitement et la gestion des divers actes administratifs relatifs à la collectivité, aux communes et aux administrés.



Les Ressources Humaines

Le service lié aux ressources humaines assure le recrutement, la gestion et la formation des agents de la CCRV.



Le service budgétaire et comptabilité

Il gère la prospective et la comptabilisation des flux financiers et produit les documents comptables obligatoires.



Le service lié au développement économique

Ce service a pour but soutenir la croissance et la compétitivité des entreprises du territoire.

[Plus d'infos en page 10](#)



Le service communication

La principale mission du service communication est de faire connaître et mettre en valeur les actions de la CCRV auprès de ses habitants.



Le sport en milieu scolaire

La CCRV emploie un éducateur sportif qui intervient dans les écoles du territoire.



Les chantiers d'insertion

Les objectifs des deux chantiers d'insertion de la CCRV sont de lever les freins à l'emploi et de proposer un accompagnement social aux travailleurs autour d'un support (rénovation de petit patrimoine bâti et entretien des sentiers de randonnée).



Renseignements
Accueil
communautedecommunes@retzenvalois.fr
03.23.96.13.01

Adresse & Horaires

9 rue Marx Dormoy – 02600 Villers-Cotterêts
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h00
le vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Développement économique

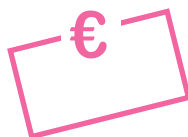
Accompagnement des entreprises

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) soutient la création et la gestion des zones d'activités, les activités économiques d'intérêt communautaire, l'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprises ou encore la promotion du tourisme.



Hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises est un dispositif destiné aux nouveaux entrepreneurs permettant d'accéder à un local à un tarif modéré et progressif pour une durée de six ans maximum.



Bourse aux locaux

Si vous êtes à la recherche d'un bien ou terrain à vendre ou à louer, contactez ce service pour connaître les disponibilités sur le territoire. Si vous êtes propriétaire et souhaitez vendre ou louer votre bien, la CCRV vous ajoutera à sa base de données.



Accompagnement création/reprise

La CCRV peut vous accompagner dans vos démarches et identifier vos besoins. Selon vos demandes, elle peut cibler des dispositifs d'accompagnement et vous mettre en contact avec les partenaires adéquats.



Recherche de financement

La CCRV peut évaluer les différents financements susceptibles d'être mobilisés. De plus, en tant qu'antenne locale du réseau Initiative Aisne, elle peut solliciter des prêts d'honneurs en plus de vos autres financements.



Organisation d'évènements

La CCRV organise régulièrement des événements afin de contribuer au développement économique du territoire : rencontres inter-entreprises, Foire-Expo, visites, forum pour l'emploi, etc.



Renseignements

Alexandre CLÉMENT
a.clement@retzenvalois.fr
03.23.96.61.26

Ou sur le site :
www.cc-retz-en-valois.fr

Adresse & Horaires

9 rue Marx Dormoy – 02600 Villers-Cotterêts
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h
le vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 16h

Antenne de Vic-sur-Aisne

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) dispose d'une antenne à Vic-sur-Aisne où plusieurs services sont regroupés.



Service juridique

Le service juridique apporte une aide aux différents services de la collectivité dans l'analyse et l'évaluation des risques des dossiers en lien avec ses compétences.



Les marchés publics

Le chargé de la commande publique gère les marchés liés à la CCRV pour différents besoins (fournitures, matériels, travaux, etc.) et les mutualisations avec les communes pour les marchés identifiés.



Service à la population

Le service à la population peut vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales (déclaration de vos impôts sur le revenu, recherche d'emploi, etc) et donne une information touristique.



Service enfance-jeunesse

Plus d'infos en page 17



Le label France Services

L'antenne de Vic-sur-Aisne est labellisée France Services. L'objectif de ce label est de simplifier et faciliter la relation avec les services publics, et de garantir une qualité d'accueil.



Renseignements

Accueil

Maëva KACZMAREK
m.kaczmarek@retzenvalois.fr
03.23.55.46.54

Adresse & Horaires

2 et 4 rue Saint-Christophe - 02290 Vic-sur-Aisne
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h
le vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h

Renseignements

Espace France Services

franceservices@retzenvalois.fr
03.23.55.46.54

Horaires Espace France Services

du lundi au jeudi : 8h30 – 13h / 14h – 17h
le vendredi : 8h30 – 13h / 14h – 16h

Pôle Aménagement Du Territoire (ADT)

Le pôle Aménagement Du Territoire (ADT) gère plusieurs thématiques liées à l'urbanisme, l'habitat, et à l'aménagement de l'espace communautaire.



Le PLUi

Approuvé le 21 février 2020, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) permet de couvrir l'ensemble du territoire avec un document d'urbanisme adapté, à la fois plus lisible et plus efficace.

Il contribue à une politique d'aménagement du territoire cohérente et à la mise en place d'une culture commune de l'urbanisme.



Le droit des sols

Le droit des sols est un service du pôle ADT qui instruit l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, pour le compte des 54 communes de la CCRV.

Tous les projets de construction ou de travaux doivent ainsi se conformer à la réglementation en place.

La mairie de votre commune est également en mesure de vous indiquer les démarches à suivre et les personnes à contacter.



À noter : Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui oriente l'évolution d'un territoire pour les années à venir. Auparavant géré à l'échelle intercommunale, il dépend désormais du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Soissonnais et du Valois.



Pôle Aménagement Du Territoire (ADT)



Le PLH Programme Local de l'Habitat

Elaboré pour une durée de 6 ans en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'habitat, le PLH définit la stratégie de l'intercommunalité en matière d'habitat.

A partir d'un diagnostic, le PLH fixe les grandes orientations de la politique de l'habitat et décline un programme d'actions à mettre en œuvre pour les 6 années suivantes.

À noter :

Pour répondre à toutes les questions liées aux dispositifs d'accompagnement concernant la rénovation énergétique, l'amélioration de l'habitat et aux aides financières associées, la CCRV propose, gratuitement, des permanences. Retrouvez les infos sur le site de la CCRV.



Le SIG Système d'Information Géographique ou cartographie

Le terme de SIG décrit un système d'information qui intègre, stocke, analyse, et affiche l'information géographique.

Le SIG mis en place par la CCRV et accessible via le site de la collectivité, permet à toutes les communes d'accéder à leur cadastre, leur documents d'urbanisme, ou encore leurs servitudes d'utilité publique.

À noter :

il existe une version grand public du SIG (Netagis Explorer) disponible à l'adresse suivante : cc-retz-en-valois.explorer.netagis.fr/



Renseignements

Accueil

Cécile SAUVAGNAC

c.sauvagnac@retzenvalois.fr

03.23.96.61.25

Adresse & Horaires

35 rue du Général Leclerc - 02600 Villers-Cotterêts
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h00
le vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Services techniques

Assainissement, voirie et bâtiments

Les services techniques assurent l'assainissement collectif, le suivi de l'assainissement non collectif, l'entretien de la voirie intercommunale et des bâtiments intercommunaux mais également la gestion des déchets.



Assainissement collectif

Le service gère l'évacuation et le traitement des eaux usées, de 9 communes du territoire, via des stations d'épuration.



Assainissement non collectif

Le service effectue les contrôles des installations et accompagne les propriétaires dans l'entretien et la réhabilitation de leur installation.



Entretien de la voirie intercommunale

La CCRV entretient plus de 200km de voirie communautaire, ainsi que les zones d'activités existantes.



Entretien des bâtiments intercommunaux

Le service effectue la maintenance et l'entretien des bâtiments intercommunaux.



Renseignements

Accueil

Doryane CARON

d.caron@retzenvalois.fr

03.23.96.99.84

Adresse & Horaires

Impasse du Chênois - 02600 Villers-Cotterêts
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h00
le vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

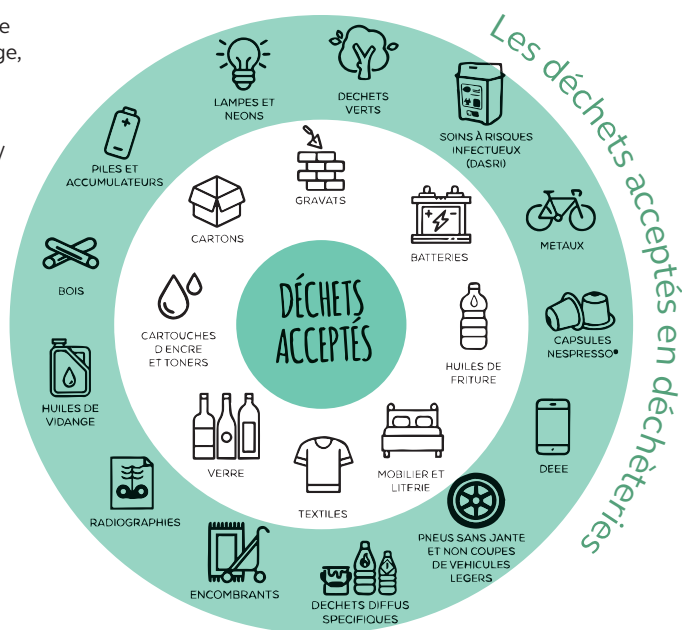
Déchets et déchèteries

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) assure la collecte des déchets ménagers des 54 communes de son territoire.

Ces déchets sont collectés soit en porte à porte, soit en déchèteries.

Pour en savoir plus sur les collectes de votre secteur et les jours de ramassage, rendez-vous sur le site internet de la CCRV pour télécharger votre calendrier : www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets

La CCRV dispose également de deux déchèteries, l'une à Villers-Cotterêts et l'autre à Ambleny. Elles accueillent gratuitement les particuliers du territoire et les professionnels peuvent accéder aux sites en payant leur dépôt suivant le type de déchets.



Déchèterie de Villers-Cotterêts

Zone industrielle des Verriers

02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 43 57

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi, Mardi, Mercredi :

9h30-12h / 13h-18h30

Vendredi, Samedi :

9h30-12h / 13h-18h30

Dimanche : 9h30-12h

Fermée les jeudis et jours fériés

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi, Mardi : 9h30-12h / 13h-17h

Mercredi : 9h30-12h

Vendredi : 9h30-12h / 13h-17h

Samedi : 9h30-12h / 13h-17h

Dimanche : 9h30-12h

Fermée les jeudis et jours fériés

Déchèterie d'Ambleny

RD 17 – Marais des Chaudières

02290 Ambleny

03.23.72.49.28

Du 1er avril au 31 octobre

9h30-12h / 13h-18h30

Fermée le mardi et le dimanche

Fermée les jours fériés

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi : 9h30-12h / 13h-17h

Fermée le mardi et le dimanche

Fermée les jours fériés

La Carte de déchèterie

Faites votre demande de carte de déchèterie directement en ligne !

Cette carte est gratuite et vous permettra d'accéder aux déchèteries.



Tourisme et loisirs

L'office de tourisme intercommunal

L'office de tourisme Retz-en-Valois, situé à Villers-Cotterêts, vous conseille pour votre séjour et votre découverte du territoire. Il organise également des sorties thématiques et vous accueille tout au long de l'année dans sa boutique où vous trouverez des produits locaux !



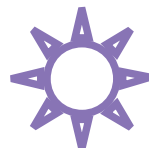
Le conseil en séjour

L'office de tourisme vous conseille pour faire de votre séjour sur notre territoire une réussite. Restaurants, lieux de visite, hébergements, bons plans : l'équipe est à votre écoute.



Les sorties en groupe

L'office de tourisme propose des sorties et visites en groupe de différents lieux : musées, abbaye, etc.



Les excursions scolaires

Le service facilite la démarche des enseignants, en offrant un choix de prestations variées et en assurant une réservation rapide et sûre. Il propose aussi des journées « clé en main ».



L'animation du réseau professionnel

En collaboration étroite avec les acteurs locaux du tourisme, l'office développe une démarche de qualité afin d'étoffer et améliorer l'offre touristique du territoire.



L'animation numérique

L'office se charge de la promotion touristique du territoire sur son site internet, sur les réseaux sociaux et conseille également les acteurs locaux du tourisme dans le développement de leur communication numérique.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

En partenariat avec le camping La Croix-du-Vieux-Pont à Berny-Rivière, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a souhaité venir à la rencontre des nombreux vacanciers qui y séjournent en installant un bureau d'information touristique à l'entrée du domaine. Accessible à tous, il est ouvert de mai à septembre.

Renseignements

Accueil

ot@retzenvalois.fr

03.23.96.55.10

Ou sur le site :

tourisme-villers-cotterets.fr

Adresse & Horaires

6 place Aristide Briand – 02600 Villers-Cotterêts

Pour les horaires, modulés selon la saison,
RDV sur le site de l'office, rubrique « En pratique »

L'école de musique et la piscine



L'École de Musique Intercommunale (EMI) a pour ambition de susciter chez les jeunes musiciens l'envie de pratiquer la musique en toutes occasions. Elle est ouverte à tous et se veut accessible aux différents publics, sans aucune restriction. De nombreuses disciplines sont enseignées, parmi lesquelles : cordes, bois, cuivres, cuivres naturels, piano, guitare classique, percussions, tambour, batterie, chant, formation musicale, jardin, éveil, initiation musicale et chorale. L'école compte trois ensembles : un orchestre d'harmonie, un orchestre à cordes et un orchestre symphonique. Des ateliers musiques actuelles, musique de chambre et jazz-blues sont aussi proposés.

Depuis 2019, un cycle d'étude complet d'**art dramatique** est également enseigné.

Par ailleurs, indépendamment des cursus complets, il est également possible de s'inscrire à différents modules : déchiffre instrumental, soudpainting, direction d'orchestre, option musique au bac et yoga du son.



La piscine intercommunale est équipée d'un espace couvert ainsi que d'un espace plein air. Ouverte tout au long de l'année, des cours de natation pour tous les niveaux y sont dispensés par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS). Les habitants des communes appartenant à la Communauté de Communes Retz-en-Valois bénéficient d'un tarif privilégié, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Des séances d'aquatraining vous sont également proposées. Un parcours unique dans la Région Hauts-de-France est encadré par les MNS et est réservé aux personnes majeures sachant nager.

Lieux & Horaires

11 place de l'école – 02600 Villers-Cotterêts
du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h30
le samedi : 8h30 – 12h

Renseignements

Accueil

ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr
03.23.96.52.30
www.cc-retz-en-valois.fr

Retrouvez toutes les informations et les tarifs sur le site de la CCRV !

Lieux & Horaires

Rue Alfred Juneaux – 02600 Villers-Cotterêts
Pour les horaires, modulés suivant les vacances scolaires, RDV sur le site de la CCRV

Renseignements

Accueil

piscine-intercommunale@retzenvalois.fr
03.23.72.52.27
www.cc-retz-en-valois.fr

Retrouvez toutes les informations sur les activités proposées et tous les tarifs sur la brochure de la piscine et sur le site de la CCRV !

Petite enfance et jeunesse

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service gratuit de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV). Il est destiné aux enfants, parents, futurs parents et aux professionnels de l'enfance. C'est un lieu d'échange et d'animations.

Parents et futurs parents

Le RAM peut vous aider si vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de moins de 6 ans, qu'il soit collectif ou individuel. L'équipe peut également vous conseiller sur vos démarches administratives et vous informer sur vos droits et devoirs de parents-employeurs.

Professionnels de la petite enfance

Le RAM peut vous être utile en vous accompagnant dans vos démarches, notamment si vous êtes candidat à l'agrément, et dans le soutien à l'exercice de votre profession. Des temps de rencontre entre professionnels sont organisées pour partager les expériences, préparer des activités à destination des enfants.

Le RAM, c'est aussi ...

- Des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel agréé ou de leur garde à domicile : jeux libres, éveil musical, médiathèque, atelier cuisine, éveil corporel, activités manuelles...
- La « matinale des tous-petits », pour les parents qui souhaitent passer un moment de complicité et d'éveil avec leur enfant.



Le RAM vous accueille sur rendez-vous.

À quelle adresse ?

à Villers-Cotterêts :
Rue Alfred Juneaux

à Vic-sur-Aisne :
2 et 4 rue Saint-Christophe

à La Ferté-Milon :
Uniquement en cas d'incapacité de déplacement jusqu'à Villers-Cotterêts

Renseignements

Accueil

ram@retzenvalois.fr

03.23.96.61.30

www.cc-retz-en-valois.fr

Horaires :

accueil téléphonique et prise de RDV

lundi : 13h – 18h

mardi : 8h30 – 12h30 / 13h – 18h

mercredi : 13h – 17h

jeudi : 8h30 – 12h30 / 13h – 16h30

vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h – 18h

samedi : 9h – 12h (semaines paires uniquement)

Le service enfance-jeunesse

Le service enfance-jeunesse organise des activités de loisirs pendant les week-ends, les vacances scolaires, pour les enfants et adolescents de son territoire.



Les activités jeunes

C'est l'occasion pour beaucoup de jeunes de découvrir de nouvelles activités. Sur réservation, tous les jeunes de 8 à 15 ans peuvent participer aux sorties (patinoire, bowling, etc.).

Des séjours été et hiver sont également organisés chaque année.

Retrouvez le programme sur le site de la CCRV !



Junior Association

En partenariat avec le Réseau National des Juniors Association (RNJA), le service enfance-jeunesse permet aux mineurs de mener un projet associatif qui leur tient à cœur.



Aide au BAFA / BAFD

La Communauté de Communes Retz-en-Valois souhaite aider les jeunes de son territoire à se former et les encourager à rejoindre les accueils de loisirs du territoire communautaire. Toute personne résidant dans le territoire et ayant l'âge requis pour ces formations peut prétendre à cette aide financière, pouvant atteindre 200€. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service enfance-jeunesse.



Renseignements

Patricia AERTS
p.aerts@retzenvalois.fr
03.23.55.98.97

Lieux & Horaires

2 et 4 rue Saint-Christophe - 02290 Vic-sur-Aisne
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h
le vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 16h

Transport Villéo - Retzéo

Transport urbain et interurbain

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) est « Autorité Organisatrice de la Mobilité » et notamment des transports publics sur son territoire.

Le transport scolaire est confié à la Région Hauts-de-France ou au Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Soissonnais (SITUS) selon les communes.

Le transport urbain, interurbain et à la demande est géré par la collectivité.

Le réseau Villéo-Retzéo, dont la gestion est déléguée aux Cars Lefort/Transdev, comprend 3 lignes urbaines à Villers-Cotterêts (lignes A, B et C), une ligne interurbaine régulière (ligne D) entre La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts ainsi que du transport à la demande sur l'ensemble du territoire.

Le SITUS exerce en direct ou en application d'une convention avec la CCRV, cette compétence pour 12 communes du Nord.

Tarifs

Les usagers du territoire profitent d'un ticket unitaire au prix de 1€, à l'exception des communes de Dommiers, Fontenoy, Pernant, Saconin-et-Breuil et Tartiers, qui bénéficient de l'accès au réseau urbain Soissonnais avec leur ticket à 2,30€. Des abonnements sont également disponibles.



Renseignements

Agence Villéo - Retzéo

03.23.96.32.30

www.villeo-retzeo.fr

ou téléchargez l'application
mobile Villéo-Retzéo

Boutique Bus

03.23.53.50.99

boutiquebus@mobilinfos.org

www.mobilinfos.org

Lieux

Agence Villéo - Retzéo

34 Boulevard Milet

02600 Villers-Cotterêts

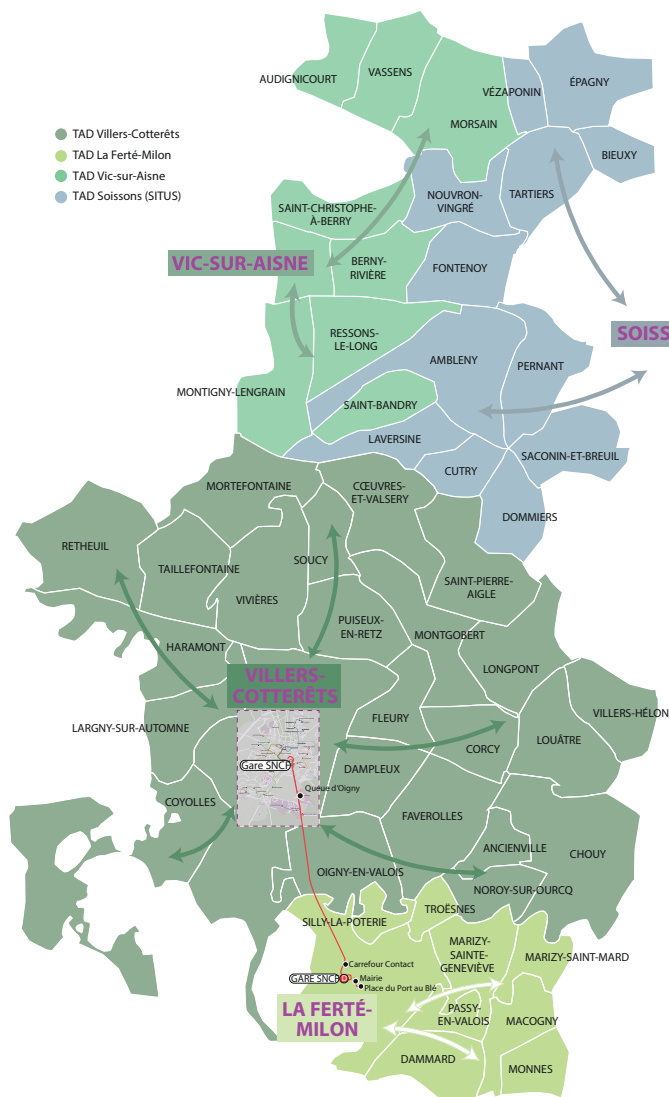
Boutique Bus : Information - Vente SITUS

8, rue de la Buerie

02200 SOISSONS

Transport à la Demande (TAD)

CARTE SCHÉMATIQUE DES DIFFÉRENTS TAD



Comment ça marche ?

Selon le secteur de desserte, ce service est assuré par Villéo-Retzéo ou par le SITUS, avec **une réservation au préalable**.

Comment réserver ?

- Réservez sur le site www.villeo-retzeo.fr ou au **0 800 870 229**.
- Indiquez vos coordonnées et l'heure de prise en charge souhaitée.
- L'opératrice vous confirme votre horaire.
- Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt de votre choix à l'horaire prévu.

Et pour le SITUS ?

- Réservez votre trajet en appelant « Mobilinfos » au **03 23 53 50 50**.

TAD Villers-Cotterêts (23 communes alentours)

Ancienville, Chouy, Coeuvres-et-Valsery, Corcy, Coyolles, Dampleux, Faverolles, Fleury, Haramont, Lagny-sur-Autonne, Longpont, Louâtre, Montgobert, Mortefontaine, Noroy-sur-Ourcq, Oigny-en-Valois, Puiseux-en-Retz, Retheuil, Saint-Pierre-Aigle, Soucy, Taillefontaine, Villers-Hélon et Vivières.

TAD La Ferté-Milon (8 communes alentours)

Dammard, Macogny, Marizy-Saint-Mard, Marizy-Sainte-Geneviève, Monnes, Passy-en-Valois, Silly-La-Poterie et Troësnes.

TAD Vic-sur-Aisne (8 communes alentours)

Audignicourt, Berny-Rivière, Montigny-Lengrain, Morsain, Ressons-le-long, Saint-Bandry, Saint-Christophe-à-Berry et Vassens.

TAD Soissons (12 communes alentours desservies via le SITUS)

Ambleny, Bieuxy, Cutry, Dommiers, Épagny, Fontenoy, Laversine, Nouvron-Vingré, Pernant, Sacoin-et-Breuil, Tartiers et Vézaponin.



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX

03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr

**Antenne de la Communauté
de Communes Retz-en-Valois**

2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 VIC-SUR-AISNE
03 23 55 46 54

École de Musique Intercommunale

11 place de l'École
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 52 30

Office de tourisme Intercommunal

6 place Aristide Briand
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 55 10

**Piscine Intercommunale
Relais Assistants Maternels (RAM)**

Rue Alfred Juneaux
02600 VILLERS-COTTERÊTS
Piscine : 03 23 72 52 27
RAM : 03 23 96 61 30

Pôle Aménagement du Territoire

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 61 25

Services techniques

Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 99 84

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Mon guide pratique

Edition de janvier 2021